



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE**

N° Spécial

17 juillet 2017

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDCS du 17 juillet 2017

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE	Page
DDCS n° 2017-008	29.06.2017	Arrêté portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine.	3
DDCS n° 2017-009	29.06.2017	Arrêté portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine.	4

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté n° 2017-008 du 29 juin 2017 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine

La Directrice Départementale de la Cohésion Sociale du département des Hauts-de-Seine,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 juin 2014 relatif au comité technique de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine ;

Vu les résultats de la consultation générale organisée le 4 décembre 2014,

Vu l'arrêté DDCS n° 2014-103 du 15 décembre 2014 fixant la composition du comité technique de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine ;

Vu les désignations des représentants titulaires et suppléants par les organisations syndicales ayant obtenu des sièges au comité au comité technique,

ARRETE

Article 1^{er} : Sont nommés représentants de l'administration au comité technique de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine :

Mme JACQUEMOIRE Christine, Directrice Départementale, présidente ;

M. CAZOR Gauthier, Secrétaire Général,

Article 2 : Sont désignés représentants des personnels au comité technique de la direction départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine :

En qualité de membres titulaires :	En qualité de membres suppléants :
<i>M.BARRAS Cédric, UNSA</i>	<i>M. CORDIER Daniel, UNSA</i>
<i>Mme GABEL Christine, UNSA</i>	<i>M. David CHARRAS, UNSA</i>
<i>M. MARGOLLES Thibault, UNSA</i>	<i>Mme TELHA Fatia, UNSA</i>
<i>Mme SETA Monique, FO</i>	<i>Mme KERGREIS Muriel, FO</i>

Article 3 : L'arrêté N° 2015-022 du 13 mai 2015 portant désignation des membres du comité technique de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine est abrogé.

Fait à Nanterre, le 29 juin 2017

La Directrice Départementale
de la Cohésion Sociale

Christine JACQUEMOIRE

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté n° 2017-009 du 29 juin 2017 portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine

La directrice départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté n° 2015-01 du 30 janvier 2015 relatif au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté n° 2015-06 du 5 février 2015 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine ;

Vu les désignations des représentants titulaires et suppléants par les organisations syndicales ayant obtenu des sièges au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés représentants de l'administration au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine :

Mme JACQUEMOIRE Christine, Directrice Départementale, présidente ;

M. CAZOR Gauthier, Secrétaire Général.

Article 2

Sont désignés représentants des personnels au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine :

En qualité de membres titulaires :	En qualité de membres suppléants :
<i>M.BARRAS Cédric, UNSA</i>	<i>M. CORDIER Daniel, UNSA</i>
<i>Mme GABEL Christine, UNSA</i>	<i>M. David CHARRAS, UNSA</i>
<i>M. MARGOLLES Thibault, UNSA</i>	<i>Mme TELHA Fatia, UNSA</i>
<i>Mme SETA Monique, FO</i>	<i>Mme KERGREIS Muriel, FO</i>

Article 3

L'arrêté DDCS n° 2015-023 du 13 mai 2015 portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine est abrogé.

Fait à Nanterre, le 29 juin 2017

La Directrice Départementale
de la Cohésion Sociale

Christine JACQUEMOIRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>